

AFFAIRE N° 24/1 - Création d'une association de parents d'élèves de l'Ecole de Musique. Désignation de 3 conseillers municipaux au sein du Conseil d'Administration.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'Ecole de Musique de Saint-Denis qui existe depuis plusieurs années, connaît depuis 1976 une activité particulièrement importante. En effet, elle sert d'école préparatoire au Conservatoire Municipal.

Le nombre d'inscrits a donc considérablement augmenté et il est devenu nécessaire qu'une association de parents d'élèves soit créée. Celle-ci aura pour but, de recouvrer les cotisations et de veiller au bon fonctionnement de l'école. Cette association verra le jour, au début du mois de MARS, mais afin de pouvoir y participer pleinement, il serait nécessaire que 3 d'entre vous fassent partie du Conseil d'Administration.

Nous pouvons toutefois émettre le vœu que cette association institue des tarifs modulés en fonction du quotient familial, qui ne doivent pas dépasser 80.00 F par mois et par enfant, avec un tarif dégressif pour les familles ayant plusieurs enfants à l'Ecole de Musique.

Mesdames et Messieurs, je vous demande de désigner 3 collègues pour faire partie du Conseil d'Administration de l'Ecole de Musique.

Le Conseil Municipal désigne MM. BOURHIS Camille, MONDON Jean-Claude, et NATIVEL Philippe pour faire partie du Conseil d'Administration de l'Ecole de Musique.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Pour le Maire et par délégation

Le Directeur des Finances  
et des Collectivités locales

Signé: Paul PASTOR

Pour copie conforme

St Denis, le 27 janvier 1977

Le Chef de Bureau délégué

J. LACOSTÉ